



HEFSM

Haute école
fédérale
de sport
Macolin

CAS HEFSM

Installations sportives

Édition 2024-2025



Haute école
spécialisée bernoise



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSP

Contenu et structure

L'essentiel en bref

Le CAS HEFSM Installations sportives permet d'acquérir les bases et connaissances spécifiques nécessaires en matière de planification, de construction, d'exploitation et d'entretien d'installations sportives.

Les modules à option sont répartis en **deux spécialisations** qui déterminent leur contenu: **construction** d'installations sportives et **management** d'installations sportives.

Objectifs de la formation

Les participants et participantes acquièrent les connaissances nécessaires pour

- poser les jalons indispensables à la planification de l'ouvrage proprement dit (planification des besoins);
- identifier les groupes d'utilisateurs et leurs besoins.

Spécialisation Construction d'installations sportives

- accompagner la planification et la réalisation d'installations sportives de toutes sortes: salles de sport, piscines, installations de plein air, patinoires, complexes sportifs, installations de sports à la mode, équipements de loisirs, etc.

Spécialisation Management d'installations sportives

- assurer une exploitation et un entretien durables d'installations sportives de toutes sortes: salles de sport, piscines, installations de plein air, patinoires, complexes sportifs, installations de sports à la mode, équipements de loisirs, etc.

Structure

La formation comprend plusieurs modules thématiques. Dans ces modules de 5 ou 3 jours, l'accent est mis sur les thèmes suivants (voir contenus détaillés dans les pages suivantes):

Modules obligatoires (communs aux deux spécialisations, chaque fois 5 jours/2 ECTS):

Module B1: Bases 1

Module B2: Bases 2

Modules à option (chaque fois 3 jours /1 ECTS, au minimum 4 modules d'une même spécialisation pour obtenir le CAS, réalisation en parallèle):

Spécialisation Construction

Module C1: Salles de sport 1

Module C2: Salles de sport 2

Module C3: Piscines

Module C4: Installations de plein air 1

Module C5: Installations de plein air 2

Module C6: Patinoires

Spécialisation Management

Module M1: Direction

Module M2 Finances

Module M3: Relations clientèle

Module M4: Marketing

Module M5: Entretien

Module M6: Outils numériques

Travail de mémoire (120 h/4 ECTS): transfert des contenus des modules dans la pratique à partir d'une problématique concrète ou d'un projet.

Titre décerné

Certificate of Advanced Studies HEFSM Installations sportives – Spécialisation Construction d'installations sportives ou Spécialisation Management d'installations sportives

(12 ECTS au minimum, travail de mémoire inclus)

Public cible Le CAS s'adresse aux

Participant-e-s

- spécialistes de la construction diplômés d'une haute école ou d'une haute école spécialisée dans les domaines de la planification, de l'architecture, de l'architecture paysagère ou de l'ingénierie;
- maîtres et maîtresses d'ouvrage et représentants et représentantes des utilisateurs impliqués dans des projets d'infrastructures sportives;
- exploitants et exploitantes d'installations sportives et de centres de sport
- personnes intéressées issues du monde du sport ou des services d'exploitation/administratifs chargés des installations sportives, avec une formation équivalente et une expérience professionnelle appropriée.

Conditions d'admission La direction du CAS décide de l'admission sur la base du dossier d'inscription et de l'ordre de réception des candidatures. Les participants et participantes inscrits à l'intégralité du cours ont la priorité.

Les candidats et candidates qui ne disposent pas des diplômes requis (diplôme de HES ou de haute école) peuvent être admis sur dossier s'ils peuvent se prévaloir d'un autre bagage attestant de leur aptitude à participer à la formation (p. ex. plusieurs années d'expérience professionnelle ou autres formations et/ou formations continues suivies).

Les personnes admises sur dossier peuvent être contraintes à suivre des cours supplémentaires préalablement à la formation, notamment pour acquérir les compétences nécessaires à la rédaction de travaux scientifiques.

Modules isolés Il est possible de suivre des modules de manière isolée.

Ceux-ci sont validés par un certificat de participation.
(Tout module réussi sera pris en compte dans un CAS suivi ultérieurement.)

Langues d'enseignement

La langue d'enseignement principale est l'allemand. Une traduction simultanée est systématiquement proposée pour autant qu'au moins 15 participants et participantes suivent le module concerné.

Les modules de la **spécialisation Construction d'installations sportives** sont proposés en allemand et en français.

Les modules de la **spécialisation Management d'installations sportives** ne sont proposés qu'en allemand.

Évaluation des compétences

Les différents modules donnent lieu chacun à une évaluation de compétences.

Outre la validation de chacun des modules, l'obtention du CAS nécessite la réalisation et la présentation d'un travail de mémoire écrit.

Formes d'enseignement et de travail

La formation a été conçue en étroite collaboration avec des spécialistes des différents thèmes et est résolument axée sur la pratique. Les contenus enseignés sont directement applicables dans la pratique professionnelle et présentés à la lumière de projets réels et actuels.

Les enseignants, enseignantes, intervenants et intervenantes recourent à différentes formes d'enseignement:

- cours magistraux, discussions guidées et échanges d'expériences,
 - traitement de cas pratiques, travaux de groupe et exercices,
 - visites d'ouvrages récents,
 - contributions d'experts et expertes choisis,
 - derniers résultats de la recherche et développement,
 - travail personnel (lecture des ouvrages conseillés, élaboration du travail de mémoire).
-

Contenu des modules

Les contenus des modules ne sont pas définitifs et peuvent encore subir des modifications. Les listes ci-après donnent un premier aperçu des contenus envisagés.

Module obligatoire B1 (5 jours): Bases 1

Dates	Du 22 au 26 janvier 2024 (semaine 4)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Léchet et Niklaus Schwarz
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Les changements sociétaux et leurs conséquences pour les installations sportives et les espaces dédiés à l'activité physique - Système sportif suisse/tâches des pouvoirs publics - Principes fondamentaux de l'aménagement du territoire et des installations sportives - Conceptions des installations sportives aux niveaux communal, cantonal et fédéral - Milieu bâti propice au mouvement (environnement résidentiel, aires de jeu, réseau de chemins, espaces de détente) - Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/2 ECTS Env. 40 leçons en présentiel + env. 20h de travail personnel

Module obligatoire B2 (5 jours): Bases 2

Dates	Du 26 février au 1er mars 2024 (semaine 9)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Léchet et Niklaus Schwarz
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Bases légales, normes, services de conseil - Aspects de l'analyse des besoins en général, phase «0» - Mobilité et transports. - Émissions sonores et lumineuses - Installations sportives sans obstacles - Compétences du maître d'ouvrage/marchés publics - Sport en plein air et paysage - Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/2 ECTS Env. 40 leçons en présentiel + env. 20h de travail personnel

Modules à option

Spécialisation Construction d'installations sportives

Module C1 (3 jours): Salles de sport 1 – Sport scolaire et sport associatif

Dates	Du 17 au 19 avril 2024 (semaine 16)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Léchet
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Critères d'implantation, analyse des besoins- Programmes des locaux et conceptions de salles de sport scolaire- Sols sportifs (normes, procédures de test, systèmes de sols sportifs)- Installations techniques (chauffage, aération, sanitaires)- Acoustique, éclairage- Rénovations- Évaluation d'installations planifiées et d'installations construites- Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Module C2 (3 jours): Salles de sport 2 – Salles spéciales

Dates	Du 22 au 24 mai 2024 (semaine 21)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Léchet
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Critères d'implantation, analyse des besoins- Programmes des locaux et conceptions de salles polyvalentes et des salles pouvant accueillir des manifestations- Acoustique, éclairage- Salles de fitness, salles d'escalade- Rénovations- Évaluation d'installations planifiées et d'installations construites- Visites d'infrastructures en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Module C3 (3 jours): Piscines

Dates	Du 26 au 28 juin 2024 (semaine 26)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Léchet
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'implantation, analyse des besoins - Programmes des locaux et conceptions de piscines couvertes et de piscines de plein air pour le sport et les loisirs - Rénovation et gain d'attractivité - Traitement des eaux, alimentation des bassins, systèmes de caniveaux - Plans d'eau proches de l'état naturel - Génie énergétique - Évaluation d'installations planifiées et d'installations construites - Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10 h de travail personnel

Module C4 (3 jours): Installations de plein air 1 – Sport scolaire et sport associatif

Dates	Du 28 au 30 août 2024 (semaine 35)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Léchet
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'implantation, analyse des besoins - Programmes des locaux et conceptions d'installations de sport scolaire, de sport associatif, d'athlétisme et de football - Sols sportifs (revêtements synthétiques, gazons synthétiques, gazons naturels) - Incidence des revêtements synthétiques sur l'environnement - Éclairage - Évaluation d'installations planifiées et d'installations construites - Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10 h de travail personnel

Module C5 (3 jours): Installations de plein air 2 – Sport individuel/sport informel

9

Dates	Du 2 au 4 octobre 2024 (semaine 40)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Lécho
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Critères d'implantation, analyse des besoins- Infrastructures cyclistes- Installations de skate et de sports à roulettes- Pistes à sol mou et équipements pour la course à pied- Autres installations sportives librement accessibles au public- Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Module C6 (3 jours): Patinoires

Dates	Du 6 au 8 novembre 2024 (semaine 45)
Lieu	Macolin, Office fédéral du sport OFSPO
Direction	Raffaella Lécho
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Critères d'implantation, analyse des besoins- Programmes des locaux et conceptions de patinoires- Rénovation et gain d'attractivité- Génie énergétique et technique de réfrigération- Évaluation d'installations planifiées et d'installations construites- Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Modules à option

Spécialisation Management d'installations sportives (en allemand seulement)

Module M1 (3 jours): Direction / Personnel

Dates	Du 17 au 19 avril 2024 (semaine 16)
Lieu	Zuchwil, centre de sport
Direction	Niklaus Schwarz
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du personnel - Gestion opérationnelle - Gestion des crises - Auto-organisation/auto-gestion - Planification des affectations
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Module M2 (3 jours): Finances

Dates	Du 22 au 24 mai 2024 (semaine 21)
Lieu	Kreuzlingen, centre de sport
Direction	Niklaus Schwarz
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Modèles d'entreprise - Financements - Comptabilité/MCH2 - Amortissements/provisions - Interfaces public/privé
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Module M3 (3 jours): Relations clientèle

Dates	Du 26 au 28 juin 2024 (semaine 26)
Lieu	Näfels, lintharena
Direction	Niklaus Schwarz, Andrea Schocher
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Besoins des utilisateurs- Fidélisation de la clientèle- Orientation service- Gestion des conflits (avec la clientèle)
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10 h de travail personnel

Module M4 (3 jours): Marketing

Dates	Du 28 au 30 août 2024 (semaine 35)
Lieu	Winterthour, WIN4
Direction	Niklaus Schwarz, Andrea Schocher
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Analyses de marché- Stratégies marketing- Cross marketing- Développement de l'offre
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10 h de travail personnel

Module M5 (3 jours): Entretien

Dates	Du 2 au 4 octobre 2024 (semaine 40)
Lieu	Sursee, arène sportive de CAMPUS SURSEE
Direction	Niklaus Schwarz
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies d'entretien - «Make it or buy it» - Concepts de nettoyage - Calcul des coûts et indicateurs - Optimisation de l'exploitation et des processus
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

Module M6 (3 jours): Outils numériques

Dates	Du 6 au 8 novembre 2024 (semaine 45)
Lieu	Macolin, Centre national de sport
Direction	Niklaus Schwarz
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Systèmes numériques pour l'exploitation - Transition numérique dans le Facility Management - Outils numériques destinés aux clients - Systèmes d'accès et systèmes de paiement - Gestion des interfaces entre les systèmes
Validation	Évaluation de compétences/1 ECTS Env. 20 leçons en présentiel + env. 10h de travail personnel

**Travail
de mémoire****Travail de mémoire – Approfondissement des connaissances acquises****Réalisation: de janvier à juin 2025****Présentation: 1 jour en septembre 2025**

Env. 120h = 4 ECTS

Transfert des contenus des modules dans la pratique à partir d'une problématique concrète ou d'un projet

Qualification**Conditions d'obtention du CAS**

- Participation active à tous les cours présentiels (10% d'absence au maximum)
- Évaluation de compétences réussie dans tous les modules
- Réussite du travail de mémoire
- Obtention du CAS en 4 ans au max.

Validation de modules isolés

Les participants et participantes ayant suivi des modules isolés peuvent obtenir pour chacun une attestation de réussite à condition d'avoir passé avec succès les évaluations correspondantes.

**Volume
de travail**

Modules obligatoires (env. 80 leçons)

Modules à option (env. 80 leçons)

Travail personnel (env. 80h)

Travail de mémoire (env. 120h)

L'intégralité de la formation représente **12 crédits ECTS**.

Crédits ECTS: un crédit ECTS (European Credit Transfer System) correspond au volume de travail moyen fourni par l'étudiant ou l'étudiante. 1 crédit ECTS équivaut à environ 30 heures de travail. Sont comprises dans ces 30 heures les heures de travail personnel et les heures de contact direct ainsi que les heures d'examen.

Organisation et inscription

Coûts	<p>6800 CHF au total (y compris la documentation et les taxes d'examen) pour deux modules obligatoires, quatre modules à option et le travail de mémoire</p> <p>1600 CHF pour un module obligatoire isolé (5 jours, y compris la documentation et la taxe d'examen)</p> <p>1000 CHF pour un module à option isolé (3 jours, y compris la documentation et la taxe d'examen)</p> <p>850 CHF pour un module à option suivi en complément du cours complet</p> <p>Pour le cours de 14 ECTS, le coût total s'élève donc à 8500 CHF.</p> <p>Les coûts de l'hébergement, de la restauration, des transports et des assurances ainsi que de la littérature spécialisée sont à la charge des participants et participantes.</p>
Modalités de paiement	<p>La taxe d'inscription, qui s'élève à 200 CHF, est facturée dès la réception de l'inscription. Elle vient en déduction des frais de cours correspondants.</p> <p>Les montants restants sont exigibles dès la confirmation de la participation. Pour le cours complet, ils sont répartis sur l'année (2024-2025) et facturés au prorata.</p>
Inscriptions/candidatures	<p>Le formulaire d'inscription et les conditions générales sont disponibles sur www.installations-sportives.ch.</p> <p>Clôture des inscriptions: 30 juin 2023</p>
Nombre de participant-e-s	<p>Le nombre de participants et participantes est limité à 30 par spécialisation. Le CAS et les modules à option sont réalisés à partir de 15 personnes inscrites.</p>
Direction du cours	<p>Niklaus Schwarz Chef du service des installations sportives 2532 Macolin Tél. 058 467 67 67 Courriel: niklaus.schwarz@baspo.admin.ch</p>
Administration	<p>Office fédéral du sport OFSP Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM Service des installations sportives 2532 Macolin Tél. 058 467 67 67 Courriel: sportanlagen@baspo.admin.ch</p>

Partenaire



assa
asss

arbeitsgemeinschaft schweizerischer sportämter
association suisse des services des sports
associazione svizzera dei servizi dello sport